Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 92 (1965)
Heft: 11-12

Artikel: Au Glossaire des patois de la Suisse romande
Autor: Chessex, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-233988

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Au Glossaire des patois de la Suisse romande

par Albert Chessex

Le 43e fascicule du « Glossaire », rédigé par MM. Schulé, directeur, Burger, Marzys, Voillat et Knecht, traite des mots compris alphabétiquement entre « cornyolai » (cornouiller) et « colyâo » (couloir).

On n'a pas manqué de critiquer, voire de tourner en ridicule, une publication qui, commencée il y a quarante ans, n'en est encore qu'à la lettre c.

Mais les censeurs et les moqueurs oublient qu'il s'agit là d'une entreprise énorme, sans commune mesure avec un ouvrage ordinaire.

Je voudrais bien voir ces messieurs se débrouiller parmi des millions de fiches, consulter cent sources diverses, tenir compte des innombrables nuances de prononciation, de toutes les acceptations différentes qu'a pu prendre un même mot, rechercher, comparer et critiquer les étymologies possibles, s'enquérir de l'histoire des choses que les mots représentent, penser au folklore, aux croyances, aux superstitions, aux dictons, aux proverbes, aux locutions caractéristiques, aux devinettes, aux noms de famille et de lieux, aux sobriquets, et j'en passe.

En fait d'étymologie, ce fascicule tire au clair, entre autres, l'origine — très discutée — du nom de la rue genevoise de la Corraterie. Bonivard, qui ne fut pas uniquement « le Prisonnier de Chillon », mais fut aussi un lexicologue de valeur, croyait y voir la rue des « corroyeurs ». Or, le *Glossaire* montre clairement qu'il s'agit en réalité de la rue des *corratiers*, c'est-à-dire des courtiers, revendeurs, intermédiaires entre le vendeur et l'acheteur.

Autre problème d'étymologie. D'où vient la curieuse expression *viriè è cosaque* (tourner à cosaque), en usage au Cerneux-Péquignot (Neuchâtel) et signifiant « devenir fou » ? Le 43 fascicule vous répond : il s'agit là d'une déformation de la locution « virer casaque » qui, en plus de son sens général (changer d'opinion, de religion, de parti politique), signifie aussi, sporadiquement, devenir fou.

Le coucou a donné lieu à de nombreuses croyances. En voici quelques-unes : On a cru parfois que le coucou volait les œufs des autres oiseaux pour les manger. — On a cru aussi — et j'ai connu personnellement des gens qui le croyaient encore — qu'en vieillissant le coucou se change en épervier ou en crécerelle. — Il ne faut pas qu'il chante avant le 20 avril, sinon les vignes gèlent. — Quand le coucou chante près des maisons, c'est signe de pluie. — Il ne faut pas contrefaire le cri du coucou, parce qu'au cas où il répondrait, on mourrait. — Si on l'entend à jeun on risque de mourir d'inanition avant la fin de l'année. — La jeune fille qui entend chanter le coucou se mariera pendant l'année. — Au Nouvel-An, c'est le coucou qui est censé apporter les jouets aux enfants.

QUENDOZ FRÈRES

COMBUSTIBLES solides, liquides
Brûleurs à mazout

Nos fidèles "motscroisistes" du "Conteur"

Lausanne, Caroline 2 bis Tél. 22 80 76